

Nouveau programme de recherche en mathématiques : des annonces en décalage avec les besoins de l'Enseignement supérieur et de la recherche publique

Le 5 octobre 2023

Lors de l'inauguration du nouveau musée des mathématiques à Paris ce mercredi 29 septembre, le gouvernement a annoncé le lancement d'un nouveau Programmes et équipements prioritaires de recherche (PEPR) en mathématiques, doté de 50 millions d'euros sur 10 ans. Ce programme financera en particulier les mathématiques en interactions avec les sciences de l'environnement, du vivant ou les sciences humaines, autant de domaines où une approche pluridisciplinaire est utile et où les mathématiques ont un rôle essentiel. Pour donner un ordre de grandeur, la sommes des aides allouées par l'ANR pour les projets sélectionnés en mathématiques était de 5,3 millions d'euros en 2022.

L'effort peut donc sembler significatif à première vue. Mais il est faible comparé au nouveau coup de rabot imposé aux universités en cette rentrée. En effet, l'augmentation de 1,5 % du point d'indice à partir du 1er juillet 2023 restera non compensée par l'État pour 2023, et compensée seulement pour moitié en 2024, représentant une dépense supplémentaire de 400 millions d'euros pour les universités et organismes de recherche d'après France universités. Mais pour E. Macron : « avec leur budget, [les universités devraient] faire beaucoup mieux », et la ministre S. Retailleau, en total décalage avec notre quotidien, estime qu'il y a dans les universités un « un argent public qui dort » à hauteur d'un milliard d'euros. Cette nouvelle coupe budgétaire va ainsi impacter l'ensemble des missions de l'ESR public : en particulier, les postes vont continuer à manquer (gel, non renouvellement, précarité, etc.). Cela va aussi annuler des investissements, comme la nécessaire rénovation énergétique du bâti universitaire (encore largement constitué de passoires thermiques).

Ce nouveau programme de recherche ne résoudra en rien les principaux problèmes auxquels est confronté l'enseignement supérieur et la recherche, en mathématiques comme ailleurs, qui vont par ailleurs être amplifiés par cette nouvelle coupe budgétaire. Les Assises des mathématiques de l'automne 2023 recommandaient par exemple comme premières actions l'embauche de 300 enseignant.es chercheur.ses sur 10 ans, pour revenir au niveau de 2000 et former de futurs enseignant.es, ainsi que l'embauche de 200 personnels d'appui, afin de « mettre fin à l'hémorragie de postes d'appui [...] au sein des laboratoires, en particulier dans les services de gestion, comptabilité et pilotage ». Ces recommandations rejoignent celles plus générales du Comité national de la recherche scientifique, revendiquant des postes pérennes et des crédits de base pour les laboratoires, largement reprises lors du mouvement social de l'hiver 2020 contre la LPR. De plus le format de type PEPR de ce financement accroît le volume des tâches pour le coordinateur CNRS tout en lui enlevant la décision finale qui revient à l'ANR et donc au pouvoir politique. Ce programme de recherche est donc en décalage avec les besoins les plus importants de la communauté scientifique, régulièrement exprimés par de multiples canaux : des budgets récurrents.

Par ailleurs, pour qu'un nombre plus important d'étudiant.es s'orientent vers des doctorats ou des études pour devenir enseignant (rappelons qu'en 2022 encore un quart des postes au CAPES de mathématiques n'étaient pas pourvus, faute de candidat.es au niveau suffisant), il faut que les métiers académiques et d'enseignant soient revalorisés.

Enfin, nous payons encore les effets de la réforme Blanquer, qui avait supprimé l'enseignement des mathématiques en tronc commun au lycée, aboutissant à ce que plus de la moitié des bachelier.es de filière générale n'ait pas eu 3 années de formation en mathématiques. Si les mathématiques ont été remises dans le tronc commun en première, elles restent toujours absentes de la terminale, et les différents parcours d'options proposés, cumulés avec Parcoursup, accroissent le rôle sélectif des mathématiques, pénalisant en particulier les filles et les élèves de classes populaires. La CGT revendique l'abrogation de cette réforme.

Pour une recherche publique à la hauteur des enjeux de notre époque, le SNTRS-CGT et la CGT FERC Sup revendiquent :

- le retour aux budgets récurrents des laboratoires ;
- l'arrêt de l'hémorragie budgétaire pour les établissements, leur financement par budget d'État à hauteur des besoins (et en particulier pour toutes les décisions qu'il prend) ;
- la titularisation de tous les précaires sur poste pérenne et la fin des nouveaux contrats précaires (CDI de mission, chaire professeur junior...) ;
- la création de postes de fonctionnaire pour couvrir tous les besoins de l'enseignement supérieur et de la recherche et tous les métiers ;
- la suppression pure et simple de l'ANR ;
- un recours modéré aux appels à projet pour des recherches dont la nature, la dimension le justifient vraiment ; le financement sur projet doit compléter le récurrent et non le remplacer comme c'est le cas aujourd'hui.